

L'avenir du secteur canadien de l'électricité commence ici

D'ici 2022, le secteur canadien de l'électricité aura besoin de plus de 20 000 nouveaux travailleurs, ce qui représente environ 20 % de la main-d'œuvre actuelle.

Trouver ces nouveaux talents ne sera pas chose facile : la concurrence sera féroce, car d'autres secteurs tenteront également d'attirer ces mêmes candidats pour répondre à leurs besoins en main-d'œuvre. Les travailleurs possédant à la fois des compétences techniques et professionnelles, notamment ceux qui peuvent s'adapter aux nouvelles technologies et fonctionner efficacement dans un milieu axé sur le travail d'équipe, seront très recherchés.

Impulser l'Avenir est un programme de Ressources humaines industrie électrique du Canada (RHIEC) qui aide les étudiants ainsi que les employeurs à se préparer pour cet avenir. Par l'entremise du programme, nous contribuons à :

Impulser les étudiants—en leur fournissant une précieuse expérience de travail, des compétences professionnelles recherchées et un réseau de contacts *avant* la fin de leurs études, afin de les préparer à occuper un emploi et à progresser dans leur carrière.

Impulser les employeurs—en les aidant à mettre en place un bassin de talents, à recruter de nouveaux diplômés disposant de nouvelles perspectives et à réduire les coûts grâce à des subventions.

Impulser les établissements d'enseignement—en augmentant le nombre de possibilités d'apprentissage intégré au travail (AIT) pour les étudiants, aidant ainsi les collèges et les universités à atteindre leurs objectifs en matière d'emploi après l'obtention du diplôme.



Au-delà de la technique

En plus des compétences techniques, les employeurs recherchent des compétences *professionnelles*. **Impulser l'Avenir** offre aux étudiants l'opportunité d'acquérir les compétences suivantes au sein d'un environnement de travail réel :

Apprentissage continu	Écoute active
Travail d'équipe	Pensée critique
Prise de décisions	Conscience de soi
Compréhension écrite	Perspicacité sociale
Expression orale	Gestion du temps

Comment ça fonctionne?

Les employeurs du secteur de l'électricité qui embauchent des étudiants dans les programmes STIM et gestion des affaires peuvent présenter une demande de subventions couvrant de 50 % à 70 % du salaire de l'étudiant, pour un maximum de 7 000 dollars par étudiant. Grâce à ces subventions, les employeurs peuvent offrir des possibilités d'AIT à plus d'étudiants, ce qui leur permettrait ainsi de créer un bassin de talents et de renforcer le secteur.

Impulser la prochaine génération de travailleurs de l'électricité.



Pour obtenir des détails sur l'admissibilité et le programme, et pour postuler dès aujourd'hui, veuillez consulter : electricityhr.ca/impulser-lavenir.